

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

Nos équipes sont engagées en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Notre index au titre de l'année 2023 : 76/100

Indicateur d'écart de rémunération : 31/40

Indicateur d'écart du taux d'augmentations individuelles : 35/35

Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 0/15

Indicateur hautes rémunérations : 10/10

Nos mesures de progression:

1- Objectif indicateur écart de rémunération :

La Société Hôtelière Internationale de Roissy SNC a à cœur de remettre à l'équilibre la rémunération entre les hommes et les femmes tant sur les postes d'entrée dans la vie active que sur les postes d'encadrement.

Les talents, tant féminins que masculins sont ainsi intégrés dans notre hôtel grâce à des opportunités de début de carrière telles que l'apprentissage et les stages.

Notre objectif principal est de minimiser les écarts constatés en prenant des mesures individuelles afin d'aider les membres de nos équipes à gérer au mieux leur évolution professionnelle.

Un autre objectif est de partager les meilleurs pratiques entre les différents hôtels du groupe et de mettre en place les plus pertinentes d'entre elles dans notre hôtel.

Le développement de talents féminins à des postes à responsabilités est ainsi particulièrement encouragé.

2- Objectif indicateur de retour d'un congé maternité :

En 2024, la Société Hôtelière Internationale de Roissy SNC a revalorisé le salaire des femmes au début de l'année suivant la fin de leur congé maternité.

